

# GAZETTES BRETONNES

Informations bretonnes

— N° 7 — NOVEMBRE 1978 —

## Editorial

### L'été éteignoir assourdissant

par R. CAERLEON

Pas même une trêve pour l'été. Il n'y a plus où donner de la tête pensante. L'actualité mondiale nous assaille nos maisons, se répète dans nos villages, submerge notre sommeil. Bannis les rêves familiaux !

Les Francs-Pharisiens, de leur citadelle, ont organisé le verbiage tout azimut... Ils combent tous les silences, battent le vent. Il n'y a plus de moulins à vent mais les moulins à paroles tournent... Un vocabulaire de médias, et payant ! Ils sont formés pour... Structural !

De toutes évidences, le jeu de cartes de notre destin breton est truqué, manipulé, derrière les écrans, les colonnes imprimées et à travers tous les ordinateurs télécommandés par les Touts-Puissants. Rappelez-vous la bataille électorale : grosses têtes et gros bataillons. Depuis, je ne crois plus du tout que tout soit politique mais au-delà la politique.

Abordons un survol sur quelques informations majeures.

Paul VI est mort. Vive Jean-Paul Ier (\*1). Est-il de droite, de gauche ? Envoyés spéciaux à Rome... Ceux de la radio régionale ou de Radio-Armorique ne se sont même pas rendus à Saint-Pabu, pour une fois qu'on a peut-être eu un pape breton prétendu pape : Tugdual Ier... C'était aussi une histoire à nous raconter ! Que survive la chrétienté de millions de corps et âmes s'ils sont de bonne volonté ! Mais qui chez nous a tenté de faire le point sur le clergé breton ? Comment concilient-ils - clergé et laïcs - l'unité romaine, l'internationale des États et nos différences ?

Dieu dans le Christ s'est fait homme galiléen résistant à César, son prêtre en Bretagne ne doit-il pas aussi maintenir l'homme breton, lui redonner la semence d'une conscience comme aux premiers siècles du druidisme et du christianisme, quand toutes les catacombes se ligèrent pour se libérer de l'esclavage de l'Empire romain. Message toujours actuel.

Des morts aussi parmi nous, cet été 78 ! Dans l'indifférence et l'ignorance entretenues, un vieux chanoine éteint bretonnant, archéologue : Biel Eliès. Il repose à l'extrême pointe du Pen ar Bed...

Aussi en Irlande, le savant linguiste Roparz Hemon. Sa dépouille fut ramenée de son exil jusqu'à Brest où ses proches réunirent sa famille celtique, ceux du moins qui furent prévenus.

A Dinard, le poète-historien Camille Le Mercier d'Erna, âgé de 90 ans.

Si la télé nationale ignore nos grands bretons, pionniers de notre renaissance bretonne, c'est dans l'ordre ! Mais que les émissions dites régionales soient soumises aux mêmes directives et à la même censure, nous ne pouvons l'accepter ! Ainsi va la régionalisation ! Ah, vous lisez, "Vous écrivez" ? Que de superbes "apostrophes" baillonnées, hommes et de femmes soumises à la "question" sans réponse...

Nous saurons tout sur le baron Empain, ce type d'homme supérieur.

Il nous faut aussi attendre les résultats du camp David. Carter prêchant la réconciliation israélo-égyptienne fusion Sadate-Begin... Remontée de popularité du Président des U.S.A.. Mais Gros Ours soviétique se sent frustré ! La terre d'Iran tremble par d'inquiétantes ondes de choc... L'injuste malédiction s'abat sur des dizaines de milliers d'Israéliens engloutis ou mutilés, désespérés.



ART CELTIQUE - SCULPTURES-CÉRAMIQUES

ARZ KELTIEK - KIZELLADURIOU-PRIAJ

DÉCORATION - IJINOURIEZ-TI

Route de Brest

LE DRENNEC

29212 PLABENNEC (4 km du Folgoët)  
Tél. : (98) 40.93.55

## SCULPTURES CÉRAMIQUES

### SUJETS DÉCORATIFS MURAUX

MYTHOLOGIE CELTIQUE : Idéogrammes et symboles  
d'après des archives métalliques de l'ère celtique, V<sup>e</sup> siècle  
avant J.-C.

MONNAIES DU DUCHÉ DE BRETAGNE

ALLEGORIES BRETONNES - LÉGENDES

PROVERBES

CROIX CELTIQUES BRETONNES

ET IRLANDAISES

BÉNITIERS - NOELS BRETONS

SUJETS POUR CHAMBRES D'ENFANTS

Prix de 50 à 250 Fr.

Ecrivez-nous ou venez nous voir.

Œuvres Sculptées, émaillées, signées  
CAERLEON

Des idées pour vos cadeaux

Anna YOUENOU

## Fransez DEBAUVAIS

DE BREIZ-ATAO

### et les siens

Mémoires du chef breton racontées par sa femme

Tome IV - Le temps des épreuves

Après les trois tomes, consacrés à la mémoire de Fransez Debauvais, voici le quatrième : « Le temps des épreuves ».

Ce volume couvre les années 1943 et 44, période cruciale s'il en est ! Debauvais, miné par la maladie, va chercher la guérison en Alsace où il meurt au printemps de 1944. Quelques mois plus tard, la tourmente insurrectionnelle déferlait sur la Bretagne.

Anna Youenou nous conte les faits survenus à cette époque, en y ajoutant comme à son habitude, les lettres de son mari, ses écrits, ainsi que des documents inédits sur les camps d'internement. Elle nous livre aussi des impressions sur l'Alsace, qu'un séjour de neuf mois lui a fait connaître.

E gwirionez kriz eo bet an daou vloavez-se. Evit Debauvais, taget gant ar c'hlenved, Ken kriz eo bet ivez evit e dud, hesknet ha bac'het gant ar C'hallaoued.

## LE VAUDOU magie ou religion

Robert Lafont, éd. Paris

BRETONS ! LISEZ LES AUTEURS BRETONS !

LE PÈRE JEAN KERBOULL, BRETON "PENN-KIL"  
A ÉCRIT POUR VOUS ET LE GRAND PUBLIC :

- DANS LA CÉLÈBRE COLLECTION " LES ENIGMES  
L'UNIVERS" - ( LAFFONT ),  
"LE VAUDOU, MAGIE OU RELIGION ?"  
CONSIDÈRE COMME LE MEILLEUR OUVRAGE SUR  
LE CULTE VAUDOU ET SA FASCINANTE MAGIE ANCIENNE  
LAISE;

- "VAUDOU ET PRATIQUES MAGIQUES" - ( BRUNEL )  
OU IL APPARAÎT QUE LE VAUDOU S'INSPIRE DE  
COUP...DES CROYANCES ET PRATIQUES DE  
CÉTTRES - COLONS ET NEGRIERS BRETONS  
DOMINGUE.  
CE LIVRE SERA TRADUIT EN ANGLAIS PAR  
EDITIONS BARRIE & JENKINS, DE LONDRES.  
IL SERA BIENTÔT DISPONIBLE AUSSI EN  
DE POCHE, AU COURS DU PREMIER SEMESTRE  
CHEZ PRESSES-POCKET.

LES DEUX OUVRAGES ORIGINAUX (36 FR. + 36 FR.)  
FRS) SONT ILLUSTRÉS. TOUTES LIBRAIRIES  
BRETONS ! LISEZ BRETON !

Ici, nous eûmes la marée noire pascalle... Qui viendra en Bretagne nous entendre sérieusement et non à la saute sur la nécessité d'un Ministère de la Mer et de notre présence au Parlement européen ? Parlement des Etats oulement des étanies ? To be or not to be...

Sur nos écrans encore, les Japonais casqués manifestent contre un gigantesque aérodrome polluant près de Tokio; la l'étrange voile de silence se déroule un peu plus quand 7.000 Bretons protestent contre le projet d'implantation ne Centrale nucléaire à Plogoff ou à Ploumoguier...

Depuis les Jeux Olympiques, nous nous sentons concernés, parfois culpabilisés par les persécutions en Amérique tino, mais les Irlandais, arrêtés, maltraités sont sur la rive celtique d'en face et nos prisonniers FLB incarcérés ns la capitale de l'Etat parisien, nous n'obtenons que des entrefilets, le plus souvent malveillants, mal informés.

La violence est contenue jusque dans le silence que les monopoles nous imposent !

Qu'on nous donne une heure de télé par semaine en toute liberté d'expression sans passer par Paris. Commencer avec lucidité, honnêteté, courage l'actualité mondiale et pouvoir comparer nos problèmes spécifiques à ceux du monde ar chercher et trouver des remèdes à l'anxiété bretonne.

Deux ans après, faisons un referendum : il nous serait favorable à 80 %.

Ronan CAERLEON.

D.L.R. -- (\*) Cet éditorial est antérieur à la disparition de Jean-Paul Ier.

... ET SI NOUS OUVRIONS  
LES YEUX ?

Se dire autonomiste, dans le monde actuel, semble une preuve de débilittisme, d'esprit arriéré, conservateur. Même qui, par leur attitude, prouvent leur attachement à cette doctrine, se gardent bien de prononcer le mot.

Quant à se vouloir Nationaliste, c'est de la folie, du masochisme; c'est s'enchaîner soi-même ou tendre les bras pour se faire lapider.

"Nationalisme" signifie aujourd'hui, nazi, fasciste, réactionnaire (au mieux). Chacun oublie le sens de ce terme. Il n'en reste plus que l'aura politique. De plus les Nationalistes d'aujourd'hui sont suffisamment "cots" pour se rétor au passé : " Et ceux du P.N.R., les "Breiz Atao", ils étaient bien Nationalistes !... Ash ! Que ne disent-ils pas Les "Breiz Atao" ("Bretagne toujours") sont en effet, des sortes de diables cornus crachant le feu du nazisme, lut pour l'union de la Bretagne et de l'Allemagne ...que sais-je encore ???

Quant à l'Histoire avec un grand "H", on se garde bien de s'y référer; cette adepte des fausses doctrines n'i-elle pas révéler l'erreur du jugement !

Qui sait, encore, que les "Breiz Atao" étaient simplement des Bretons, conscients de l'être et désireux de l'assu- Qui se souvient qu'à coté d'un Lainé, par exemple, il y avait un Morvan Marchal? Qu'à côté d'une optique totalitaire, y avait des doctrines sociales et même socialistes avant la lettre ? Qui réalise maintenant que ces "Breiz Atao" si criés aujourd'hui sont parvenus pendant quelques années à regrouper des Bretons de toute obédience ?

Ils étaient "à droite", oui, sans doute... Comme on est aujourd'hui "à gôche" avec trois accents circonflexes... mode est au "gauchisme", elle était alors au "droitisme"... Comment les juger ?

Et les Bagadoù Stourm, et la Bezenn Perrot, ce n'était pas nazi, ça ? Les Bagadoù Stourm ? Non, sans aucun doute, ! Ils avaient des uniformes ? Et alors ? Dans l'Europe d'entre deux guerres, chacun paraît à sa manière, que les adoù l'aient fait aux couleurs de la Bretagne n'a rien de répréhensible.

Quant à la Bezenn Perrot, comment savoir ? Comment juger seulement trente ans après ? Les Bretons qui s'y sont Alagés ont, au début, simplement assumé le vieux principe : "les ennemis de nos ennemis sont nos amis". Dans une guerre assique", mettant deux ou plusieurs territoires en jeu, personne les renferait. Dans la deuxième guerre mondiale, plus ologique qu'autre chose... ils sont devenus les "salauds", les "ordures"... Combien d'entre eux savaient ce qu'était national-socialisme ? (Combien d'ailleurs le savait dans les soldats de l'armée française ou dans les "résistants"?)

Et même?... même en admettant qu'ils étaient ce que vous vous complaisez à dire. Oui; même s'ils étaient vrai- des "nazis", combien étaient-ils ? Quel pourcentage représentaient-ils par rapport à l'ensemble des "Breiz Atao" ?

Alors de quel droit, renions-nous ces derniers ? De quel droit renions-nous les centaines, les milliers de per- nes qui, entre les deux guerres, ont su s'unir pour leur pays.

Je parlais tout à l'heure de la mode actuelle du "gauchisme", il existe une autre mode, bien plus représentative notre époque : la critique. Détruire ce qu'on fait les anciens sans jamais essayer de construire, critiquer sans rien re; voilà le veau d'or des Bretons...

JANNEDIG.

LA METHODE DES MIETTES.

Aimez-vous suivre la mode ? J'entends par là, non la mode vestimentaire mais celle des idées. Cui ? Alors pêchez vous, vous tous qui clamez : "Moi, j'suis Français, vot' patois, connais pas !". Savez-vous que vous n'êtes pas du tout dans le vent !

Voici cinq ans, toute personne "in" possédait un disque d'Alan Stivell et une voiture ornée d'un "BZH" qui ne suffit plus. Il faut pour s'en convaincre lire quelques journaux.

Le "Matin" du 11 Septembre, par exemple, présentait sous le titre peu engageant : "Quand les Français redécouvrent leur patois.", quelques bonnes idées.

Citons : "...Depuis la domination du patois d'Ile-de-France (plus communément le Français), le Picard se développe lentement...", ou encore : "...Je connais un pays riche de huit langues qui, depuis quatre siècles, s'évertue à en compter sept, ce pays, c'est la France." (Citation du Secrétaire général de l'Institut des Langues occitanes.)

Bien sûr, c'était peu pour relever vraiment le ton régionalisant doucereux de l'ensemble de l'article, mais quand même !

Le comble de la sottise bienveillante a sans doute été atteint par RTL dans son jeu de midi : "Les dix maillons". La question était : "Quel est le nom signifiant parler incompréhensible composé de deux mots bretons ?" La réponse (baragouin) était exacte, mais ce n'était pas du meilleur effet !

Malgré l'ironie de ces divers propos, il se trouve des gens pour en être satisfaits... et je ne parle pas des Jacobins de tous crins, mais bien de Bretons, de Corses, d'Occitans etc... Vous ne voyez pas qui ? Eh bien, je vais vous l'avouer : les linguistes. Pas tous, bien sûr ! Du moins un grand nombre d'entre eux.

"On" en parle ! Notre langue n'est plus à l'oubliette, on l'apprend et les mass-médias s'en gargarisent, qu'on demande de plus, Voilà la question que ces chers linguistes nous posent. Eh oui ! c'est d'ailleurs un Breton qui avec cet étonnement, a décroché la palme que nous voulions remettre au "baragouin" de RTL !

Nous avons donc essayé de lui expliquer la "méthode des miettes", vous connaissez ?... Il l'ignorait...

Voici seulement dix ans, le Breton était encore, pour beaucoup, un "stupide patois". On ne peut plus maintenant cette imbécillité; les plus éminents linguistes (et les plus centralistes d'entre eux) lui reconnaissent sa qualité de Langue. Aussi a-t-on abandonné cette méthode; aujourd'hui, c'est : "Mais, oui, apprenez votre Breton, votre Corse, votre Bretonne en même temps que les rudiments du "Brezhoneg", la grandeur de l'esprit français et de la France "vieille de six ans". Peu à peu, il suffit à beaucoup de savoir le Breton pour se croire Breton !

Quand aux autres (les Français), ils ont beau jeu ! "Ne parlez pas d'oppression ! Regardez le Breton par exemple, qui vous empêche de l'apprendre ?". Restons en là...

Ainsi, toutes ces miettes que le gouvernement français accorde lorsque les cris se font trop pressants, sont tellement dissimulées sous une épaisse couche de "beurre" jacobin, qu'il nous est impossible de les déguster !

Il reste cependant une miette qu'on ne parle pas de nous accorder... Sans doute ne parvient-on pas à trouver la sauce ?

Qu'on enseigne dans nos écoles, non seulement notre Langue, mais notre Histoire : devant la lutte incessante de nos ancêtres contre l'adversaire, puis l'opresseur français qui osera encore parler des mille ans de "l'Une et Indivisible".

PAR CEDOUR.

LES LACHES DE L'EMSAV.

On n'entend plus beaucoup parler des Bretons emprisonnés : pourtant, près de quarante compatriotes sont encore sous les verrous.

Ce silence, - cette défection - des partis et groupes bretons est tristement compréhensible. Les uns se taisent car certains prisonniers auraient des opinions "fascistes" ou même "nazies". Les autres expliquent leur silence par le fait que se trouvent parmi les inculpés des "syndicalistes" et des pseudo "gauchistes".

Tous ou presque, envisagent avec la même terreur une action en faveur de leurs compatriotes... n'irait-on pas les prendre, eux aussi, pour des "terroristes" ?

Trop de Bretons oublient que derrière la méthode de ces hommes, derrière leurs opinions politiques ou syndicales, se cache (se montre, plutôt) un profond amour pour leur pays, et une sincère confiance en leurs compatriotes... Quels innocents !

Voyez-vous, si j'étais ELB, je penserais qu'avant d'attaquer les symboles français, il faudrait songer à sérieusement épurer l'EMSAV !

LA QUESTION BRETONNE DANS SON CADRE EUROPEEN.

"...Il y a cinquante ans, le Parti autonomiste breton se regroupa alors autour du journal "Breiz Atao", adopté au cours de son Congrès d'Août 1928, la "Déclaration" de Châteaulin...

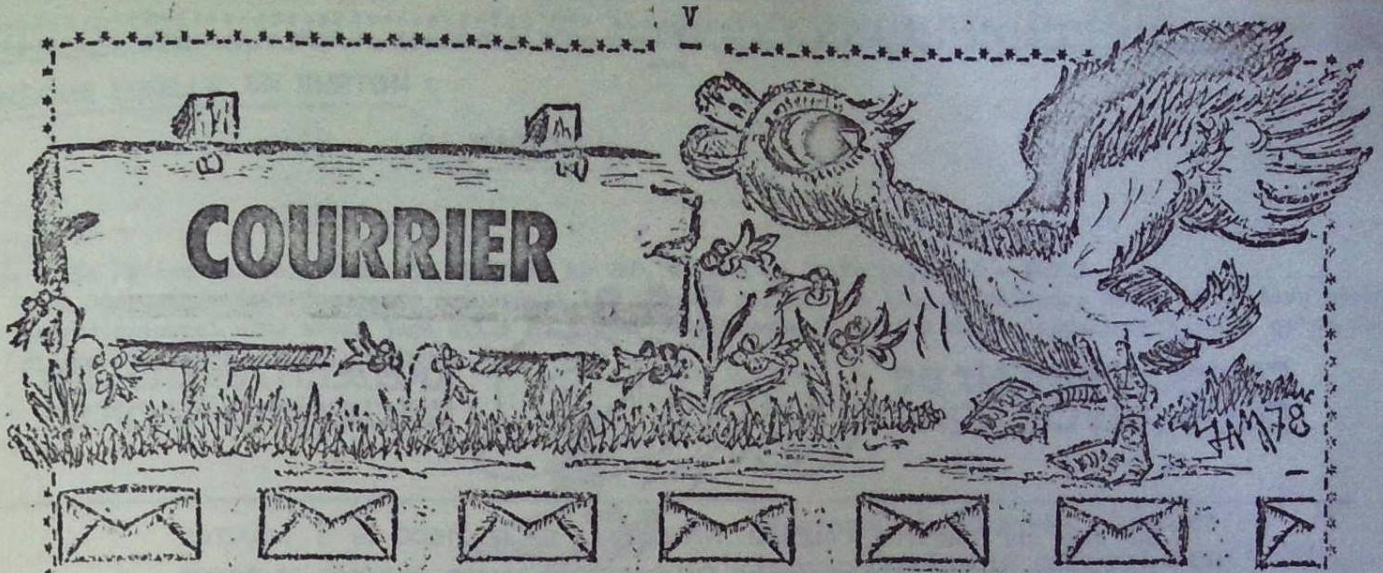
...Aujourd'hui, il n'existe en réalité que fort peu de familles politiques bretonnes à n'être pas inspirées et guidées par les principes du fédéralisme interne et international préconisés par Maurice DUHAMEL et le parti autonomiste breton dès 1928.

Aucun fédéraliste, à quelque nationalité qu'il appartienne, ou à quelque parti qu'il milite, ne songerait aujourd'hui à reprocher quoi que ce soit à la "Déclaration" de Châteaulin...

...Maurice DUHAMEL écrit quelque part qu'on "n'aurait pu mépriser l'Europe qu'en la concassant". Il est quelque peu de l'avoir écrit il y a déjà cinquante ans..."

Extraits de la "Présentation" de Y. ROPEEN.

Maurice DUHAMEL - LA QUESTION BRETONNE DANS SON CADRE EUROPEEN. - Cahier N°5 de "L'Avenir de la Bretagne", Place Duguesclin, 22000 Saint-Brieuc, Bretagne, C.C.P. 1380-53 E. - Prix : 30 Frs.



EXTRAITS de :

" WHERE DOES THE RESPONSIBILITY LIE FOR VIOLENCE IN BRITANNY ? "

plaquette de documentation publié par le " Breton Prisoners' Solidarity Committee " ( Comité de solidarité aux prisonniers Bretons )

" ... Durant les 3 dernières années, 177 personnes appartenant à diverses organisations bretonnes légales, ont été soumis à la détention provisoire, étendues parfois à plusieurs jours. Perquisitions, interrogatoires et autres actions d'harcèlement ont été utilisées par la police pour réunir des informations sur des gens auxquels aucune activité illégale ne pouvait être imputée ...

... Ce comité ne préconise pas la violence pour résoudre tous les problèmes. On doit cependant reconnaître que la situation bretonne continue à se détériorer car toutes les tentatives pacifiques, légales, démocratiques pour obtenir satisfaction aux plus raisonnables revendications bretonnes continuent à être contrecarrées par le gouvernement français...

( à propos de la charte culturelle ... )

" ... Les Bretons ne pourront même pas contrôler l'application de la charte ; les crédits alloués seront de 4.5 millions de francs par an : ceci représente 0.56 % du total des crédits pour la " culture " attribués en France en 1977 ( ... tandis que les Bretons représentent 7 % de la population de l' état ). Il y aura bien quelques innovations dans le cadre de l'éducation : au lieu d'un total de 120 heures par semaine jusqu'ici(...), on promet un total de 470 heures, mais c'est loin des 2 000 heures considérées comme un minimum pour satisfaire les demandes et pour suivre la charte : aucune mesure n'a été prise pour former les professeurs de breton ...

" ... Dans tous les autres pays de l'Ouest de l'Europe, les minorités nationales ( ... ) bénéficient aujourd'hui de mesures d'autonomie pour gérer leurs propres affaires...

... Si les Français avaient assez de largeur d'esprit pour accorder aux Bretons, Corses, Alsaciens et autres, le droit de vivre dignement et de développer leur propre culture, il n'y aurait plus besoin de la Cour de sûreté de l'état pour traiter avec eux ...

" ... En théorie, la France est un état démocratique, mais il est établi de manière à prévenir toute réalisation des souhaits démocratiques exprimés par les groupes minoritaires ethniques, à l'intérieur de ses frontières .

Le texte complet sera envoyé à toute personne qui en fera la demande à .

AN COISTE TACAIOCHTA,  
Padraig O Cléirigh,  
f/c 127 Br. ne Trá, Dumhach Trá,  
Ath Cliath 4,  
EIRE

CENTRE NANTAIS DE  
CULTURE CELTIQUE



KREIZENN SEVENADUR  
KELTIEK BRO-NAONED

52 rue du Marchix - 44000 NANTES - C.C.P. 1500 29 J NANTES  
Association loi de 1901 créée en Octobre 1972 agréée Jeunesse et Sports

10 octobre 1978

COMMUNIQUE

ACTIVITES DU CENTRE NANTAIS  
DE CULTURE CELTIQUE

Créé en 1972, le Centre Nantais de Culture Celtique est une structure de rencontres et d'échanges entre tous ceux qui, dans la région nantaise et en Loire-Atlantique, s'intéressent à la culture populaire bretonne en général et plus particulièrement à celle du Pays Nantais. 35 associations culturelles font partie du Centre Nantais de Culture Celtique (regroupant elles-mêmes au total plus de 2 000 adhérents) et le C.N.C.C. compte également de nombreux membres individuels.

Outre une information permanente sur l'ensemble des activités proposées par les associations culturelles bretonnes qui en font partie (danse, musique, chant, archéologie, recherche ethnographique, lutte bretonne, etc...), le Centre Nantais de Culture Celtique propose un grand choix d'activités cette année :

- bibliothèque de prêt (ouvrages en français, en breton, en anglais, en gallois et en gaélique) ouverte le samedi après-midi
- cours de langue bretonne pour débutants et pour élèves avancés (organisés en collaboration avec Skol an Emsav) le mardi à 20 heures
- cours de langue galloise le vendredi à 20h30
- cours d'initiation à la harpe celtique pour débutants et pour élèves avancés (sous la direction de Madame VOLARD animatrice du groupe Telennoù Breizh - Harpes de Bretagne) le vendredi à 20 heures
- cours d'initiation à la cornemuse le mercredi après-midi (ce cours n'a pas encore débuté mais tous les intéressés peuvent déjà donner leur nom)
- débats, conférences et projections le jeudi soir ou le samedi après-midi (jeudi 19 octobre à 20h30, projection sur le Guatemala en langue bretonne, samedi 28 octobre à 18 heures, projection vidéo sur les Veillées Populaires du Trégor, jeudi 16 novembre, projection sur la Tanzanie en langue bretonne, samedi 9 décembre, projection sur l'Irlande en français, etc...)

ainsi que de nombreuses autres activités existantes (groupes de réflexion et de recherche, etc...) ou en projet (ciné-club, théâtre, soirées-cabaret, etc...).

La cotisation annuelle au Centre Nantais de Culture Celtique est de 40 F pour les associations et de 30 F pour les personnes physiques (Centre Nantais de Culture Celtique CCP Nantes 1500 29 J). Permanence d'accueil et d'information tous les samedis de 14h30 à 17h30 dans les locaux du Centre 52, rue du Marchix (entre la Place de Bretagne et la Place Vianco).

CHÈQUE LIBELLÉ EN BRETON :

ÇA MARCHE !

*Relève* - La Fédération parisienne de STROLLAD AR VRO, 129, Rue de la Pompe, 75116 - PARIS nous communique deux documents concernant les chèques rédigés en langue bretonne. Cette initiative mérite attention; aussi nous avons jugé utile de porter cette documentation à votre connaissance, ainsi qu'un fait-divers illustrant cette pratique.



**STROLLAD AR VRO**  
 PARTI NATIONAL BRETON  
 FEDERALISTE EUROPEEN  
 Fédération parisienne  
 129, rue de la Pompe - 75116 PARIS  
 Permanence  
 mardi-jeudi 18-20 heures

**Bretons libellez vos chèques en langue bretonne *ceci est légal* vous mettez ainsi en pratique la charte culturelle et le droit à la différence**

A coller dans votre chéquier

1 F	Ul lur	12 F	Daouzek lur	28 F	Eizh lur warn ugent
2 F	Daou lur	13 F	Trizek lur	30 F	Tregont lur
3 F	Tri lur	14 F	Pevarzek lur	31 F	Ul lur ha tregont
4 F	Pevar lur	15 F	Pemzek lur	33 F	Tri lur ha tregont
5 F	Pemp lur	16 F	C'hwezek lur	40 F	Daou-ugent lur
6 F	C'hwec'h lur	17 F	Seitek lur	41 F	Ul lur ha daou-ugent
7 F	Seizh lur	18 F	Triwec'h lur	42 F	Daou lur ha daou-ugent
8 F	Eizh lur	19 F	Naontek lur	50 F	Hanter-kant lur
9 F	Nav lur	20 F	Ugent lur	51 F	Ul lur hag hanter-kant
10 F	Dek lur	21 F	Ul lur warn ugent	52 F	Daou lur hag hanter-kant
11 F	Unnek lur	22 F	Daou-lur warn ugent	60 F	Tri-ugent lur

CHEQUE - MENTIONS EN LANGUE ETRANGERE OU REGIONALE

VALIDITE

QUESTION POSEE PAR UN ABONNE DU FINISTERE.

Dans le cadre du Courrier de vos lecteurs, nous sollicitons votre avis sur le cas suivant que nous avons déjà rencontré plusieurs fois en pratique:

Il arrive qu'un banquier se voit présenter un chèque dont le texte imprimé en Français, a été complété manuellement par le tireur dans une autre langue, étrangère ou régionale.

1°/ La somme en lettres, le lieu d'émission et la date étant libellés dans une langue a priori non comprise du tiré, quelle doit être l'attitude de celui-ci, étant entendu que la somme a, par ailleurs, été portée en chiffres sur le chèque.

2°/ Lorsque non seulement la somme mais également la date ont été portées en chiffres sur le chèque, n'y a-t-il pas lieu de considérer que la somme en lettres et le lieu d'émission n'étant pas des mentions obligatoires, leur rédaction dans une langue différente de celle du texte imprimé n'affecte pas plus la validité du chèque que n'en ferait leur omission.

3°/ Selon l'article 1er du décret-loi du 30 octobre 1935, un chèque, pour être valable, doit comporter la dénomination de chèque dans la langue employée pour la rédaction du titre; mais en l'espèce, en quelle langue doit-on considérer que le chèque a été rédigé?

4°/ Quels sont pour le banquier tiré les risques qu'implique le paiement de chèques libellés dans les conditions visées au 1° et 2° ci-dessus? Le tireur ou le bénéficiaire pourrait-il en particulier se prévaloir d'une différence entre la somme en chiffres, effectivement payée et la somme en lettres portée dans une langue non comprise du banquier?

5°/ Un chèque totalement rédigé dans une langue étrangère ou régionale, partie imprimée comme partie manuscrite, vaudrait-il comme chèque en droit français?

REPONSE :

La loi française n'évoque la langue utilisée dans la rédaction d'un chèque qu'à l'article 1 - 1° du D.L. du 30 octobre 1935 : la dénomination "chèque" doit figurer "dans le texte même du titre" dans la langue employée pour la rédaction de celui-ci.

De son côté, la convention annexe de Genève (relative notamment aux conflits de lois) énonce que la forme des "engagements pris en matière de chèque" est réglée par la loi du pays où ils sont pris ou par celle du lieu de paiement (art. 4). Dans la "forme", il faut comprendre notamment la langue employée (J. Schapira, J. Cl. Commercial, Banque, Fasc. 27, n°41).

Pour le banquier français, c'est donc le décret-loi de 1935 qui s'applique (lieu de paiement); il importe seulement que le mot chèque figure dans le texte dans la langue utilisée pour la rédaction du titre. Comme, normalement, le chèque aura été établi sur une vignette remise par le banquier, elle sera en langue française, et le mot "chèque" y figurera dans cette langue.

Dès lors qu'à cela se limitent les exigences de la loi française, nous pensons qu'il peut être répondu comme suit à vos questions, qui ne paraissent pas avoir jusqu'ici fait l'objet de dissertations quelconques:

1°/ Eu égard à la disposition de l'article 9 du décret-loi qui fait prévaloir la somme en lettres sur la somme en chiffres, au cas de différence, il semble recommandé de faire traduire la mention en lettres rédigée en langue étrangère. Cela peut sans doute, dans des cas limites, poser un problème de délai.

2°/ Pour les raisons données en préambule, l'utilisation d'une langue (ou de chiffres) étrangère pour indiquer la date ne saurait vicier le chèque. Il est par ailleurs exact que la mention en lettres de la somme n'est pas obligatoire (argument de texte de l'art. 9 et de l'art. 1 - 2° combinés).

3°/ C'est là la question la plus délicate. A notre sens, l'élément essentiel du texte du chèque est le mandat de payer, par hypothèse en langue française, et d'ailleurs imprimé. Toutes autres mentions, même obligatoires, ne font que compléter le texte. On peut donc considérer le titre comme constituant bien un chèque régulier.

4°/ Nous ne pensons pas que le tiré, puisé, sous prétexte de l'indication en lettres de la somme, dans une langue qu'il ne comprend pas, s'exonère de la responsabilité qu'il aurait pour avoir payé le chèque pour un montant en chiffres par hypothèse supérieur au montant en lettres.

5°/ La réponse à votre dernière question est affirmative : le décret-loi n'exige pas que le chèque soit rédigé en langue française.

Au cours de la dernière semaine d'Octobre, la presse bretonne en a parlé... La presse parisienne l'a dans le "Parisien Libéré", sous le titre : "LE BRETON...C'EST BON !"

Voici la teneur de cet article :

".... Récemment, au restaurant de l'aérogare d'Orly, un Breton de passage, a réglé son addition - 257 Francs avec un chèque rédigé en langue bretonne.

Croyant ce mode de paiement illégal, la direction du restaurant a dépêché le maître d'hôtel quérir l'assistance de policiers de l'aéroport.

Devant le client qui refusait de rédiger un nouveau chèque en langue française, les deux policiers se seraient trouvés incapables et allaient s'informer au guichet de la Société Générale installé dans l'aérogare.

L'employé consulté estimait finalement que le chèque rédigé en breton, tiré sur une banque bretonne était valable !!!

Satisfait et triomphant, le dîneur "autonomiste" a pu enfin prendre l'avion..."

Félicitations à ce courageux Breton pour...cette "bombe" qui ne fait pas "boum", mais qui fait "claquer"



# istor vreizh :

## nominoë

Nominoë, plus habile et plus obligé que ses prédécesseurs, demeura fidèle au Débonnaire tant qu'il vécut, et en dépit de ses indignes enfants.

On sait quels malheurs empoisonnèrent les dernières années du successeur de Charlemagne. Après avoir trop tôt partagé son empire entre les trois fils que lui avait laissés Ermengarde, ayant voulu faire un nouveau partage en faveur de Charles, fils de Judith, sa seconde femme, il se vit tour à tour dépossédé, réhabilité, "mis en pénitence", incarcéré par Lothaire (Lothar), Pépin et Louis, jusqu'à ce qu'il mourut enfin de deuil en marchant contre ce dernier.

Au milieu de tant de vicissitudes, Nominoë, calomnié près du vieil Empereur, lui garda son serment jusqu'au bout, et ne prit dans ses actes publics que le titre de gouverneur ou d'envoyé au nom de Dieu (In Dei Nomine missus). Mais ce modeste envoyé jetait déjà les bases de son futur royaume : il rendait à la Bretagne la force de l'unité, tandis que l'empire frank s'écroulait dans les discordes; il s'assurait par la sagesse de son administration, le triple appui du peuple, des chefs et du clergé.

C'est ainsi que par l'établissement de la célèbre abbaye de Redon, sur la Vilaine, il se fit de Saint-Conwoïon, moine encore obscur, un ami qui allait devenir tout-puissant.

Conwoïon était un noble breton, né à Comblessac, diocèse d'Aleth. Il fut d'abord archidiacre à Vannes, sous l'évêque Renior, puis "alla se sacrifier au Seigneur, avec douze prêtres dans l'agréable désert de Redon (832)." Ratuili, seigneur de ce lieu, lui donna des terres; mais les persécutions d'autres seigneurs le forcèrent à recourir à Nominoë.

Le moine Louhemel vint implorer le gouverneur de Bretagne avec "plus d'éloquence que n'en promettait son habit;" et comme Illok, un des seigneurs mécontents, protestait contre l'établissement de Conwoïon : "Ennemi de Dieu et de sa gloire, dit Nominoë, ne vaut-il pas mieux que le lieu dont tu contestes la propriété soit habitée par des saints, que de servir de retraite à des scélérats qui ne vivent que de brigandage ?". Illok se retira menaçant; mais ses menaces furent sans effet. D'autres ennemis plus dangereux, l'évêque de Vannes et le comte de Nantes, Richovin, s'opposèrent aux projets de Conwoïon. Enfin le Débonnaire lui-même, aigri par les discours de ces derniers, refusa au saint abbé ses lettres d'érection, et le fit chasser deux fois de sa présence. Peu de temps après, et comme en punition de sa dureté, lui-même éprouvait le même traitement de la part de ses fils.

Or, que fit Nominoë, après la déposition de l'Empereur ? Il vint en personne à Redon, et céda aux moines de Conwoïon un vaste domaine, "déclarant offrir ce sacrifice à Dieu pour obtenir la délivrance de l'île" (pouvait-on faire acte d'indépendance avec plus d'adresse ?), et prenant toujours le simple titre "d'envoyé", quand les Bretons lui donnaient déjà celui de roi (833).

Ainsi fut établie et dotée l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon, qui devint une des plus riches et des plus puissantes de l'Europe. Le rond-point, tout à jour, de son église, et la flèche aérienne de son clocher, sont encore admirés comme des chefs-d'œuvre de hardiesse et d'élégance.

En 840, la mort de l'Empereur vint dégager Nominoë de son serment. On prétend néanmoins qu'il reconnut la suzeraineté de Charles le Chauve, auquel il envoya, en effet, des présents et des ambassadeurs; mais bientôt les trois fils du Débonnaire, s'exterminant entre eux, la Bretagne et son chef se déclarèrent indépendants (843).

Nominoë s'était préparé à cet acte décisif, en se liguant avec l'ambitieux Lantbert, d'abord du nom. Il lui promit le comté de Nantes, dont Charles le Chauve l'avait dépouillé en faveur du Poitevin Rainald, et donna une armée commandée par son propre fils Erispoë. D'abord vaincus par Rainald, Erispoë et Lantbert lui enlevèrent bientôt la puissance et la vie.

C'est alors que Nominoë prit le titre de roi de Bretagne, en donnant à Lantbert celui de comte de Nantes.

Mais cette ville, déjà toute française, repoussa Lantbert, on ne sait trop pourquoi; et celui-ci se vengea en attirant sur la Bretagne le plus terrible fléau qui l'eût encore ravagée, - ces pirates du Nord, appelés Normands par excellence, les plus barbares d'entre tous les Barbares.

Le nom générique de Normands (North-man) comprenait les trois peuples germains des contrées boréales, les Danois, les Suédois et les Norwégiens. Habitants d'un pays stérile, leurs lois bannissaient tous les arts une partie de leur jeunesse. Ces aventuriers s'embarquaient sous la conduite d'un "roi de mer" et se partageaient le monde comme une proie.

Petites armées sans bagages, sans femmes, sans enfants, sans esclaves, matelots sur l'onde et soldats sur la terre, rapides et féroces comme "les oiseaux de tempête", ils abordaient les côtes avant qu'on les eût aperçus; ils entraient par l'embouchure des fleuves avec la marée montante, y jetaient un fer de lance en signe de conquête, et pénétraient ainsi jusqu'au centre des Etats.

Ils portaient en mer de longs hauts-de-chausses, en peau de chèvre, le poil en dehors. Le roi de mer Rognar était surnommé Lod Brog (pantalon à poil). A terre, ils se couvraient de casques et de cotas de maille; ils s'armaient d'épées tranchantes, de haches énormes, et de ces massues à pointes de fer, qu'ils nommaient "étoiles du ciel" (morghar-stern). Le cheval était leur emblème sacré : il figurait sur leurs étendards et sur leurs armes, ce qui leur empêchait pas de manger sa chair et de boire son sang. Ils avaient une autre enseigne symbolique, appelée Corbeau (morghar-ala). Le cheval était leur emblème sacré : il figurait sur leurs étendards et sur leurs armes, ce qui leur empêchait pas de manger sa chair et de boire son sang. Ils avaient une autre enseigne symbolique, appelée Corbeau (morghar-ala). Les femmes exécutaient cette broderie avec des gestes et des chants magiques. Comme le Corbeau, dit l'ancien historien, les Normands mangeaient le repas préparé par l'ennemi, après quoi ils tuaient l'hôte et brûlaient la maison.

Leurs navires allongés avaient la carène plate, la proue aiguë, deux voiles blanches, une de lion, de taureau ou de dauphin à l'éperon; au bout du mât, un oiseau de mer, dont le vent faisait tourner les ailes.

Le navire du roi de mer figurait quelquefois un serpent-dragon dont la tête se dressait en avant, tandis que la queue se recourbait à l'arrière. Ces vaisseaux étaient accompagnés de bateaux de claires revêtus de cuir, pour descendre les moindres rivières. bercés tout le jour dans leurs maisons flottantes, au fond des cryptes souterraines, à l'ombre des forêts du rivage, les "enfants des anses" (Wikings) attendaient la nuit et la tempête pour se livrer aux courants des fleuves... Tout à coup, le roi de mer sonnait de ce terrible cor d'ivoire surnommé "le tonnerre" par les habitants de la Gaule. À ce signal, "le paysan, glacé d'horreur, emportait dans les bois ses enfants et son bagage, la femme et la nonne allaient se cacher dans les souterrains avec les trésors et les saintes reliques du couvent; et le seigneur levant les ponts de sa forteresse, courait au donjon faire la revue des armes, et enfouissait le tribut en argent dans la banlieue".

Cependant les pirates s'élançant sur les deux rives, ils surprennent les villes et les villages, se font une cavalerie en marchant, forcent les monastères, escaladent les châteaux, pillent, massacrent, violent ou incendient tout ce qui se rencontre, et reviennent chargés de butin à leur flottille de bateaux. Lorsqu'on pont ou tout autre obstacle interrompait leur navigation, ils tiraient leurs navires à sec, les démontaient et les charriaient jusqu'au cours le plus proche. S'ils fixaient par hasard leur camp sur la terre, c'était dans quelque îlot inabordable, où ils se fortifiaient et entassaient le produit de leur pillage avec leurs prisonniers... Un fanatisme religieux et patriotique ajoutait encore à la férocité naturelle des Normands. Ils égorgaient les prêtres avec délices, saccageaient de préférence les couvents et les églises, et faisaient de toute chapelle une écurie à leurs chevaux.

"Nous avons chanté aux chrétiens la messe des lances, disaient-ils, elle a duré depuis l'aube jusqu'à la nuit." Ils se liaient à leurs rois de mer, comme les clients gaulois à leur chef, et ils obéissaient tout sa voix comme un seul homme; mais ce roi devait être le plus brave d'entre les braves, n'avoir que l'Océan pour demeure, connaître toutes "les routes des cygnes", ne jamais dormir sous un toit, ni vider la corne devant un foyer. Il devait "gouverner son vaisseau comme un cavalier manie son cheval, courir pendant la manoeuvre sur les rames en mouvement, car en jouant trois piques au sommet du grand mât, les recevoir d'une main sûre et les lancer de nouveau, sans les lâcher une seule fois."

Ses compagnons chantaient avec lui, dans la tempête. - La force du vent et des flots ajoutait à la force de nos manoeuvres. L'ouragan est à notre service; il nous jette où nous voulions aller. Charlemagne avait pressenti de loin les invasions normandes. Passant un jour dans une ville de la Gaule narbonnaise, il vit des barques scandinaves aborder et pirater jusque dans le port. Les uns dirent que c'étaient des commerçants comme les autres, des Africains; les autres, des Bretons: mais l'Empereur les reconnut avec son regard d'aigle: "Ce ne sont point là des marchands, mais des ennemis." s'écria-t-il. Et demeurant à la fenêtre, tourné vers les mers orientales, il versa des larmes abondantes, dit le moine de Saint-Gall. "Savez-vous pourquoi je pleure, ô mes fidèles? dit-il ensuite aux grands de la cour. Certes, je ne crains pas pour moi ces misérables pirates; mais s'ils viennent jusqu'ici, moi vivant, quels maux ne feront-ils pas à mes enfants et à leurs peuples?"

Charlemagne disait vrai: les flottes normandes rôdaient autour de l'empire comme des corbeaux autour du mourant qui promet un cadavre". Et quand le globe factice se brisa en tombant des mains de l'Empereur, tous ces peuples, unis pour un jour, rompèrent les serments qu'ils s'étaient faits en langue romane, tudesque et celtique. Les Normands habiles à profiter de l'orage, les Normands s'élançèrent de tous côtés sur leur proie. On sait que leurs incursions en Gaule portèrent spécialement sur l'ancienne Neustrie, dont ils devaient faire, en l'occupant, la Normandie moderne et sur la Haute Bretagne, qui frémit encore au nom des Normands de la Loire.

Dès l'an 830, ils s'étaient emparés de l'île d'Her ou d'Herio (aujourd'hui Noirmoutier), et de Nantes. Ils les avaient combattus jusque dans le pays du Léon; mais leur plus formidable invasion fut celle que provoqua le perfide traitement de Nantes. Il les amena lui-même sur leurs soixante-sept bateaux de cuir, en face de Nantes, le 24 Juin 843, jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste. Les moines d'Aindre et la population des rives accouraient devant eux, portant leurs reliques et leurs trésors. La ville regorgeait de pèlerins, mais elle manquait de soldats. Ce fut un massacre et un pillage inouï de ce qu'on en juge par le récit d'Albert. Le peuple s'était rassemblé dans la cathédrale, implorant le secours du ciel.

"Les Barbares estans arrivés à Saint-Pierre y donnent l'assaut, les uns d'arrivée mettent à terre les portes en pièces, les autres entrèrent à l'escalade par les vitraux et fenêtres, et ayant comme loups carnassiers forcé l'entrée de la bergerie de Jésus-Christ, se ruèrent de force sur cette population désarmée, frappant à tort et à travers, et brisant la tête des petits enfants contre les parois, ouvrant les entrailles des femmes grosses pour en tirer leurs petits vivants ny-vivantes, traînant les vierges par les cheveux, et usant de toutes les cruautés et insolences dont ils se peuvent rendre capable. Tandis que ces cruels massacres se commettoient en la nef de l'église, le glorieux pontife Saint-Gohard se tint à l'autel et célébroit la messe, pontificalement servy et assisté de ses archidiacres, tous ses chanoines, chantres et chapelains, et les moynes du monastère d'Aindre estans dans le chœur en leurs sièges; et encore que les cris pitoyables de cette multitude qu'on égorgoit pêle-mêle sans pitié, ni mercy, fust capable de troubler les esprits les plus rassés, et est-ce que le saint prélat, et à son exemple ses officiers et chanoines ne se troublèrent ny ne prindrent la fuite, et attendirent contamment que les Barbares ayans forcé les barrières et clostures du chœur, les vinrent massacrer en leurs sièges, chacun tenant son rang et faisant son office; ils monterent insolamment à l'autel ayant forcé les chanceaux, et le saint pontife, lequel disant le sursùm corda à l'entrée du préface de la messe, fut rudement arraché à l'autel par un de ces barbares, lequel l'ayant jeté par terre, luy fis voler la teste de dessus les espaulles revestue de ses habits pontificaux comme il estoit."

Ces détails n'ont rien d'exagéré; mais Albert ne manque pas d'y ajouter un miracle: "Les Normands ayant massacré Saint-Gohard, laissèrent son corps séparé de la teste parmy les autres morts, pour les faire brûler en l'incendie de l'église, mais nostre seigneur pourveut d'honorable sépulture à son saint martyr par un estrange miracle. Car les Normands estans près de donner le feu à la pile de fagots et meubles qu'ils avoient dressé au mitan de l'église, le corps du saint pontife Gohard se leva sur pied, et tenant sa teste entre ses mains sortit de l'église au grand estonnement des infidèles, et alla directement au faux-bourg nommé de Richebourg, situé sur le bord de Loyre, suivy de grand nombre de Normands curieux de voir quelle issue auroit cette merveille.

Estant arrivé au bord de l'eau, il monta dans un bâteau qui s'y trouva miraculeusement dressé, et estant arrivé à la pointe, laissant le canal de Loyre à droite, entra dans la rivière de Mayne et se vint arrêter au port d'Angers sans que les flambeaux se fussent esteints ny consummez, le long d'un si grand chemin qui est de dix-sept lieues de Bretagne."

Les chanoines vinrent le lendemain recueillir et ensevelir "en beaux linges blancs" le corps de leur saint évêque.

Les pays de Mauges, de Tiffauge et d'Herbauges eurent le même sort que Nantes; après quoi, les grands, chargés de butin emmenant des milliers de captifs, regagnèrent Noirmoutier. Là, tandis qu'ils se disputaient coups d'épée leur proie, les prisonniers s'échappèrent; et bientôt eux-mêmes disparurent. Rentré en possession de Nantes, ou plutôt de ses ruines, Lambert fut rejoint par Nominoë, qui venait d'enlever le comté de Rennes à Charles Chauve, et tous deux "firent le dégât" jusqu'aux villes du Mans et d'Angers. Empereur Frank et roi breton avaient également levé le masque. Les fureurs de la guerre succédaient aux ménagements de la politique. En 844, Nominoë ravagea le Poitou, s'éleva sur le monastère de Saint-Florent sa statue, le visage menaçant tourné contre la France. Charles apprend cette insulte, fait renverser l'effigie du Breton, et y substitue la sienne, montrant une face grimaçante la Bretagne. Mais Nominoë revient sur les entrefaites, et le monastère et la statue croulent dans les flammes. Les reliques dépecillées de Saint-Florent passèrent à Saint-Sauveur de Redon.

Cette querelle se vida, l'année suivante, entre Charles et Nominoë, dans les plaines marécageuses de Ballon, qui s'étendent de l'Oust à la Vilaine. Les Franks et les Bretons, commandés par leurs rois en personne, luttèrent deux jours entiers. Montés sur des petits chevaux vifs et rapides, au pied ferme et infatigable, habitués à franchir les bois, les marais et les bruyères, les cavaliers bretons avaient pour armes "le pot de fer", la cotte de mailles, un grand bouclier peint, et ces terribles traits qu'ils lançaient en voltigeant jusqu'aux derniers rangs ennemis. Les Franks avaient à peu près le même équipage, mais des chevaux plus lourds, et des armes propres au combat corps à corps; haches nationales, larges et courtes épées, sans pointe et demi-piques de six pieds de long.

Connaissant la tactique bretonne, l'Empereur couvrit ses Franks d'une ligne de Saxons les plus vaillamment armés; mais cette troupe mercenaire fut culbutée dès le premier choc; et les Bretons s'élançèrent contre les Franks, les attaquant à la fois par la droite et par la gauche, par devant et par derrière, tantôt courant sur leurs flancs criblés d'une grêle de traits, tantôt fuyant pour diviser leur masse, et revenant les écraser en détail. Ce vaillant exercice dura toute une journée. Les combattants se reposèrent pendant la nuit, et revinrent à la charge le lendemain. Même système et mêmes avantages des Bretons; nouvelles pertes des Franks. La bataille allait recommencer le troisième jour, lorsque l'armée de Charles apprit la fuite de son chef. Alors la déroute devint générale; les Bretons poussèrent un cri de joie si sauvage qu'ils achevèrent d'épouvanter leurs ennemis, puis ils se mirent à tuer les Franks par milliers, et ils restèrent maîtres du champ de bataille, de la tente et de "l'appareil royal", d'un butin considérable et d'une multitude de prisonniers.

Non-seulement cette victoire assura l'indépendance de la haute et de la basse Bretagne, réunies de nouveau sous un même chef; mais la renommée nationale de Nominoë traversa l'Europe; et ce fut le tour des Franks de redouter ces Bretons qu'ils avaient opprimés pendant plusieurs siècles.

Délivré du comte Lambert, et reconnu par "le pays entier", Nominoë conquiert encore une partie de l'Anjou et du Maine, accorda la paix aux ambassadeurs de Charles le Chauve, repoussa de nouveaux Normands, après trois échecs, on les gorgeant d'or, et couronné par les hommes, voulut être couronné par Dieu (847).

Or, la plupart des évêques bretons nommés par l'Empereur, et retombés sous l'obédience du métropolitain de Tours, refusèrent de sacrer un roi de Bretagne. On voit combien le clergé national était dégénéré depuis le Grand. Nominoë résolut de le régénérer en bloc, par un de ces coups d'Etat que le succès justifie. C'est ici que reparaît l'abbé Conwoion. Soit qu'il fût d'accord avec son bienfaiteur, soit qu'il fût poussé par sa seule conviction, l'homme de Dieu sort un jour de son monastère, et vient dénoncer au roi, comme coupables de simonie, les évêques de Vannes, d'Aléth, de Quimper et de Saint-Fol de Léon. C'étaient justement les quatre adversaires de Nominoë. Ils n'avaient pas moins la sainte colère de l'abbé de Redon, car ils avaient triché de l'ordination des clercs, de l'administration des sacrements et de la collation des bénéfices. La réunion ne se fit pas attendre, et les charges furent si graves, qu'on porta l'affaire à Rome.

Conwoion va présenter au pape Léon IV une couronne d'or et des lettres de Nominoë, sollicitant la déposition des évêques simoniaques; mais voilà qu'au même instant arrivent deux de ces évêques chargés de la défense commune; de sorte que le pape assemble un consistoire solennel.

Là, les évêques "se purgèrent fort mal", s'attachant moins à nier qu'à expliquer leur faute. Le bonhomme abbé les pressant d'auctorités de l'écriture et des saints canons, prouva que leur dire n'était qu'une capitulation de conscience". Le pape blâma hautement les actes de simonie, déclara les coupables indignes de la mitre... mais éluda l'application de la peine en exigeant une procédure interminable. Nominoë vit que Charles le Chauve était aussi représenté à Rome, et il osa lui-même ce que l'Empereur n'eût pas osé : il prit sur lui de faire juger quatre chefs de l'Eglise. Les accusés comparurent dans la salle royale de Coëtlogon devant un synode d'évêques, abbés et de seigneurs bretons. Pendant que vingt témoignages les accablent, l'adroit monarque leur fait espérer que s'ils avouent leur faute, on les laissera mourir dans leurs sièges. Ils avouent déposent le bâton et l'anneau pastoraux, et sont dégradés à l'instant même. Nominoë relève alors la métropole de Dol, y fait ordonner les nouveaux évêques, et crée deux de plus à Saint-Brieuc et à Tréguier, et reçoit lui-même l'onction sainte et la couronne devant tous les pasteurs réunis (848).

Irrité de tant d'audace, le pape écrit de sa main au roi breton; celui-ci refuse de recevoir la lettre. L'année suivante, un concile assemblé à Tours le menace d'excommunication. Quelle est sa réponse ? Il rentre dans sa campagne contre Charles le Chauve, s'élance sur le Maine et l'Anjou, en prend les deux capitales, revient enlever Rennes et Nantes à l'Empereur qui les avait occupés en son absence, retombe victorieux sur le Maine, dépasse Vendôme, marche sur Chartres... et allait enlever ainsi la moitié de la France à la pointe de l'épée... lorsqu'il tombe au lieu de ses triomphes, atteint d'une maladie violente, dit l'histoire, frappé, dit la légende, par le bâton vengeur de Saint Maurille (851).

Mais avant de mourir, Nominoë avait fait sa paix avec l'Eglise, en restaurant les monastères de Saint Florent et de Lehon, et en réparant par de bonnes œuvres les désordres de sa vie".

Ces réparations n'ont pas empêché les moines franks de calomnier sa mémoire et même sa naissance, en chantant publiquement une prose annuelle où il est traité de "manant, qui, enrichi par la découverte d'un trésor, laissa la charrue pour opprimer le pays". L'histoire a répondu à ces moines que, digne fils des anciens chefs bretons (probablement de l'illustre famille de Poher), Nominoë fut à la fois, malgré quelques violences excusables, un grand capitaine, un grand politique et un grand roi.

Son oeuvre nationale a survécu à Charlemagne lui-même; l'église de Dol est restée trois cents ans métropole bretonne; et même en s'associant aux ducs de Normandie, la France n'a plus dominé que partiellement et passagèrement la Bretagne, jusqu'au règne d'Alain Barbe-Torte, digne continuateur de Nominoë.

On ne visite pas la Bretagne comme une basilique, il ne peut y avoir pour elle de parcours réglé comme celui qui permet d'admirer l'abside puis les portails, la nef et ses bas-côtés, le déambulatoire et ses piliers, la sacristie et le trésor, avant de monter dans la tour et d'admirer la flèche. Or, Mathurin Méheut, c'est la Bretagne !

Cette Bretagne, dont il s'est parfois écarté... écarté sans jamais rompre, cependant, le lien filial qui l'attachait à sa terre d'Armorique. Son échec lorsqu'il a tenté de donner une âme méditerranéenne à ces ses toiles, le replonge très vite à ses sources d'origine.

Ce Breton de Lamballe a beaucoup voyagé. Peintre, graveur, décorateur, céramiste, il est lucide, voyant; celui que sa sensibilité de marin a su débordé d'un cadre réaliste pour nous rendre plus graves et familiers les aspects de la mer bretonne et de ses travailleurs.

Né à Lamballe en 1882, mort à Paris en 1958, Mathurin Méheut a eu une carrière bien remplie marquée par une forte personnalité. Excellent artisan, autant qu'artiste, il broie lui-même ses couleurs et peint à l'huile, mate, et non à l'huile. Réalisateur, il ne s'encombre de théories et ne s'agrège à aucune chapelle artistique.

Quelqu'uns de ses titres : professeur aux écoles Boule et Estienne, et à l'École des Arts de Rennes, Grand Prix de La Céramique (Expositions de 1925 et 1937), peintre de la Marine et membre de l'Académie de la Marine. Il a des peintures dans les Musées d'Art Moderne de Quimper, Rennes, Nantes. Il a son Musée à Lamballe.

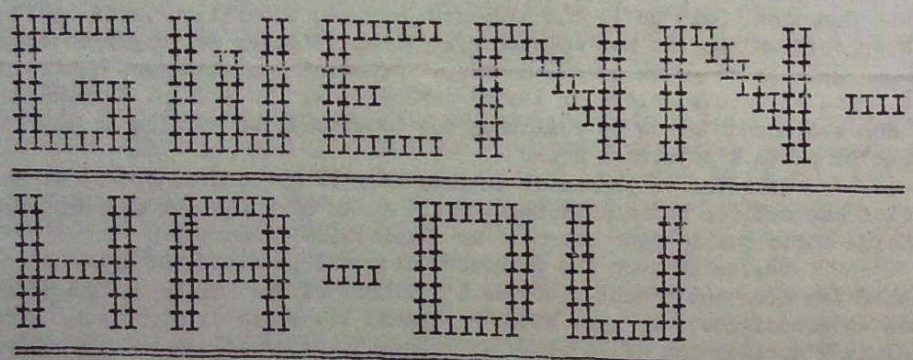
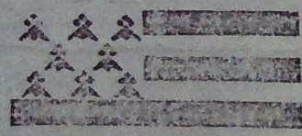
Ses oeuvres : décoration de nombreux paquebots; "La Mex", tapisserie des Gobelins; céramiques de Quimper et de Sèvres; panneaux décoratifs dans divers monuments de capitales étrangères. Illustrations de nombreux ouvrages documentaires et littéraires. Nous recommandons de mieux connaître son oeuvre en consultant l'ouvrage de M. J. : "Mathurin Méheut" (Les Artistes du Livre, Paris, Babou 1929).

Déjà Le Goffic écrivait en 1926 : " Pour qu'il y ait une Bretagne, il faut qu'il y ait des Bretons". Mais n'est-ce pas la Bretagne qui fait les Bretons? La Civilisation ne vient-elle pas de la mer et telles vagues, ne va-t-elle pas mourir contre les contreforts de l'intérieur ? Chateaubriand a dit : " Rien ne change en Bretagne hormis les vagues qui changent toujours...". La Bretagne a fait Méheut... Les vagues des générations se succèdent, le besoin de ces vagues se trouvent-ils encore de nouveaux Méheut... de nouveaux "témoins" de l'âme, de l'esprit, de la sensibilité bretonne ???

Notre Civilisation bretonne ne peut ni renoncer aux "témoins" et "témoignages" de son passé qui enchantent notre présent, ni accepter les asservissements culturels de ce même présent...

Malgré vents et marées, Mathurin Méheut, admirable décorateur, restera parmi les grands artistes de la Bretagne et de la Mer.

Yseult O'MALLEY.



Directeur-Responsable : J. LE MAHO.

BRETONS... BRETONNES...

CE BULLETIN EST VOTRE !!!

AIDEZ - LE :

- EN LE FAISANT LIRE ;
- EN LUI ADRESSANT VOS CRITIQUES, IDEES, SUGGESTIONS ;
- EN VOUS Y ABONNANT.

Adresser toute correspondance à : " GWENN-HA-DU " - S. GOGLIN B.P. 48 PARAME 35400 - SAINT-MALO

(Prière de joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse).